



Fassana actu

novembre 2024



Journal d'information de la commune de Fessenheim

n° 86

Sommaire

■ À la Une !

Informez-vous, participez au débat

■ Éditorial de Claude Brender

Débattre au sujet du Technocentre

■ Sujets du mois

Fessenheim recense sa population
Le banjo en vedette

■ Agenda

■ État civil / Retour en images



Durant la période de débat, on peut discuter du pourquoi et du comment. Tout est ouvert, rien n'est joué.

Projet de Technocentre

Informez-vous, participez au débat

EDF projette de réaliser et d'exploiter à Fessenheim le «Technocentre», une usine destinée au recyclage de métaux très faiblement radioactifs (TFA) issus du démantèlement et de la maintenance des installations nucléaires. Un débat public est mené jusqu'en février 2025 afin de garantir le droit à toute personne d'être informée de l'impact potentiel de ce projet sur son environnement.

Actuellement, les métaux TFA sont stockés définitivement au Cires (centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage), géré par l'Andra (agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), dans l'Aube. L'opportunité de valoriser ces métaux a été identifiée dans le cadre du 5^e plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) 2022-2026. La réglementation française a ainsi été harmonisée avec celle d'autres états membres de l'Union européenne en février 2022. EDF identifie qu'une part significative des métaux issus de la maintenance et du démantèlement des installations nucléaires présente un niveau de radioactivité faible et pourrait être valorisée. Il estime à 500 000 tonnes le gisement français dans les quarante ans à venir. Le processus industriel repose sur la fusion des métaux dans un four à arc électrique à 1 650°C. Les produits sortant du Technocentre seraient des lingots de fonte ou d'acier conventionnel destinés à l'indus-

trie métallurgique. Les déchets résiduels seraient traités dans les filières dédiées.

Pourquoi un débat public ?

L'organisation d'un débat public permet de garantir à toute personne le droit d'être informée des projets qui impactent son environnement et de pouvoir participer à l'élaboration de la décision. Les responsables des grands programmes ayant un impact sur l'environnement saisissent la Commission nationale du débat public (CNDP) qui décide, si nécessaire, de l'organisation d'un débat public. EDF, responsable du projet de Technocentre, a saisi de façon volontaire la CNDP.

Qui organise le débat ?

La CNDP est l'autorité indépendante garante du droit de toutes et tous d'être informés et de participer aux décisions. Elle en a délégué la préparation et l'animation à une commission particulière dont elle a nommé les membres. Représentants de la société ci-

vile, ceux-ci sont neutres vis-à-vis du projet et indépendants à l'égard du responsable de projet. Ils travaillent de façon collégiale.

De quoi débat-on ?

Le débat public se situe en amont du projet, à un moment où il n'est pas décidé et où l'on peut débattre du « pourquoi » - questionner son objectif et son opportunité, et du « comment » - ses caractéristiques. Tout est ouvert, rien n'est joué.

Le débat, et après ?

Deux mois après la fin du débat, la commission particulière publiera un compte-rendu, qui exposera de manière neutre et exhaustive tous les arguments qui auront été exprimés à travers les différentes modalités dédiées. Ce compte-rendu formulera également des recommandations au responsable, EDF, pour la prise en compte de la parole des publics. Un bilan, rédigé par le président de la CNDP, sera également publié. Les porteurs



Éditorial

par Claude Brender, maire

Débattre au sujet du Technocentre

Le projet porté par EDF de construire à Fessenheim, sur le site de la centrale nucléaire, un centre de recyclage de métaux très faiblement activés (TFA) issus d'installations nucléaires principalement françaises fait l'objet d'un débat public, ouvert le 10 octobre jusqu'au 7 février prochain.

Organisé par la commission nationale du débat public au travers d'une commission particulière, il permettra à EDF d'expliquer les objectifs, le calendrier et le fonctionnement du Technocentre, comment il sera approvisionné, combien de métal sera traité annuellement, entreposé sur site, le devenir des métaux réutilisables et ceux qui ne le seront pas, les rejets, etc.

Comme pour tout sujet se rapportant au nucléaire, beaucoup d'affirmations plus ou moins justes sont martelées par certains et peuvent légitimement faire douter, ou du moins interroger, les habitants du secteur. N'hésitez pas à participer aux réunions, à poser des questions et exprimer vos interrogations. Ce projet est très important pour notre territoire dans le cadre de sa reconversion après l'arrêt des deux réacteurs de la centrale nucléaire. Il marque la volonté d'EDF de rester un acteur économique essentiel avec un projet qui créera 180 emplois en exploitation à partir de 2031.

J'espère simplement que le débat puisse se tenir de façon sereine et respectueuse des opinions de chacun.

du projet ont l'obligation de répondre à toutes les propositions et d'indiquer ce qu'ils en retiennent ou non, et pourquoi.

S'informer et participer

- En consultant la documentation sur le projet et ses enjeux et en suivant l'actualité du débat.
- En participant aux événements : réunions publiques, visites, ateliers, points contacts, etc. ;
- En déposant vos questions, avis et propositions sur la plateforme participative ;
- En rédigeant un cahier d'acteurs (associations, entreprises, collectivités, etc.) ;
- En contactant la commission :
 - tél. (appel gratuit) : 0805 38 00 86 ;
 - courriel : equipe.fessenheim@debat-cndp.fr ;
 - voie postale :

Pépinière d'entreprises La Ruche
Commission particulière du débat public
Projet Technocentre à Fessenheim
1 rue de l'Europe - 68740 Fessenheim

www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim

Informez-vous, participez aux événements du débat et donnez votre avis

Après l'installation du débat en octobre, vient sa phase de déploiement, du 4 novembre au 20 décembre 2024. Des visites de sites sont programmées¹, suivront des rencontres thématiques² et des contacts sur les marchés ou dans les commerces. Enfin, pour l'approfondissement et la conclusion du débat, une réunion de partage des contributions est prévue³. Des rendez-vous additionnels pourront être programmés.

¹ - jeudi 7 novembre - site du CIRES (Aube), samedi 16 novembre - site projeté du Technocentre à Fessenheim et son environnement.

² - mercredi 27 novembre à Volgelsheim (atelier santé publique et impacts environnementaux du projet) et mercredi 11 décembre à Biesheim (atelier aménagement du territoire, enjeux socio-économiques du projet, transports et mobilité).

³ - jeudi 23 janvier 2025 à Fessenheim.

Fessenheim recense sa population

Afin de mieux connaître l'évolution et les besoins de la population, l'ensemble des logements et des habitants seront recensés par l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) du 16 janvier au 15 février 2025, en partenariat avec la commune.

Comment le recensement se passe-t-il ?

Une lettre du maire vous informe de l'opération. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournit une notice internet dans votre boîte aux lettres ou en mains propres. Ce document doit être conservé. Suivez les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser via Internet, c'est plus simple et plus rapide. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, un questionnaire papier vous sera remis par l'agent recenseur, à votre demande. Quoiqu'il en soit, votre réponse est obligatoire.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

1. déterminer la participation de l'État au budget de notre commune ;
2. définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. ;
3. identifier les besoins en terme d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Pour les quatre-vingts ans de la libération de Fessenheim

Pour commémorer la libération de 1945, la commune et un groupe de passionnés souhaitent monter une exposition sur la période de la seconde guerre mondiale à Fessenheim. Elle sera présentée le dimanche 9 février 2025. Si vous êtes en possession de témoignages, livrets militaires, lettres, cartes postales ou photographies de personnes (en particulier de militaires) couvrant cette période, merci de les apporter en mairie ou de

les confier à l'une des personnes suivantes du groupe de travail : Raymond Schelcher de Hirtzfelden, Alain Neff, Richard Klarzynski, Michel Speisser, Raymond Furstoss. Vos documents seront immédiatement numérisés et rendus. Vous pouvez aussi contacter Étienne Sigrist qui effectue des recherches et regroupe les documents liés à cette période, en mairie ou sigrist.etienne@orange.fr et 06 89 71 07 39.

Fassana actu'

Journal d'information de la commune de Fessenheim
Mairie, BP 80001 - 68740 Fessenheim
Publication gratuite

Directeur de la publication
Claude Brender, maire

Responsable de la rédaction
Marie-Jeanne Kieffer, adjoint au maire

Rédaction et composition
service administratif et commission communication
Contributeurs rédaction : Claude Brender, Anissa Bouihed, Étienne Sigrist.

Impression : imprimerie Mack - Oberhergheim

Le banjo en vedette

par Anissa Bouihed, responsable du pôle culturel

Les 21 et 22 septembre, lors des Journées européennes du patrimoine, l'espace muséographique Victor Schœlcher, son œuvre a inauguré une temporaire intitulée *Du banza au banjo : Victor Schœlcher, mélomane et collectionneur*.

Venues des communes alentours, de Mulhouse, voire du nord de l'Alsace, environ 80 personnes ont pu profiter d'une visite commentée par un guide. Le dimanche, une conférence musicale était donnée par deux passionnés de banjo. Robin Pinault, bibliothécaire à Kaysersberg, prend des cours de banjo à distance et « en visio » avec le musicien Gaël Hayat. L'exposition à Fessenheim a été l'occasion pour l'élève de proposer à son professeur une rencontre physique. À l'invitation du musée, ils sont venus avec leurs instruments et ont donné, de manière improvisée, une démonstration sous forme

de moments musicaux ponctués d'explications au public sur l'histoire du banjo.



Robin Pinault et Gaël Hayat

Travaux à la salle des fêtes



L'espace bar de la salle des fêtes est en plein remaniement. Il offrira plus d'espace et de fonctionnalité aux utilisateurs. Les locaux à l'arrière de la scène sont également concernés par ces travaux et seront transformés en loge et locaux de rangement. La réouverture de la salle est prévue début décembre.

La Toussaint au cimetière

Une remorque recueillera les déchets végétaux, plus nombreux à cette période de l'année. Les déchets en plastique devront être jetés dans le conteneur dédié.

Jusqu'au 31 octobre
puis du 18 novembre au 2 décembre.

Broyat et compost

La communauté de communes mettra à disposition des habitants du compost et du broyat dans la limite de 2m³ par an et par foyer. Le broyat peut être utilisé comme paillis et le compost sert à amender le sol en vue des plantations. Un passage est décompté via la carte d'accès aux déchèteries.

Disponibles dans les points verts
à Dessenheim et à Heiteren
aux horaires d'ouverture de chaque site.

Une nouvelle ATSEM

Nehla Mansouri est embauchée en tant qu'agent spécialisé des écoles maternelles contractuel dans la section bilingue, pour l'année 2024-2025. Elle assistera l'enseignante, Julie Woher, les mardis et vendredis matin. Titulaire d'un CAP petite enfance, elle exerce la même fonction à mi-temps, à l'école maternelle de Neuf-Brisach depuis deux ans.



Nehla Mansouri et Julie Woher

Service civique à l'école

L'école Rhin/Arc-en-ciel recherche un/une jeune volontaire en service civique pour accompagner l'équipe dans différentes actions.

Poste à pourvoir sur www.service-civique.gouv.fr
ou en appelant l'école au 03 89 28 40 14.

École de musique

L'école de musique de la communauté de communes Alsace Rhin Brisach propose des cours de saxophone, clarinette et flûte à bec (à partir de 6 ans), le mercredi matin, à l'Escale.

Renseignements et inscriptions :
tél. 03 89 72 14 95, culture@alsacerhinbrisach.fr

Balayage des caniveaux

Un camion balai nettoiera les caniveaux. Merci de ne pas stationner votre véhicule sur le trottoir ou la chaussée. Vous pouvez balayer vos trottoirs au préalable.

Mercredi 30 octobre.



Commémoration

Le maire et le conseil municipal convient la population à la commémoration de l'armistice de 1918.

Lundi 11 novembre.
9h30 messe à l'église Sainte Colombe,
10h45 cérémonie devant le monument
aux morts, place de Mirande.

Collecte de denrées alimentaires



Deux jours durant, une permanence est tenue par des bénévoles afin de recueillir des dons en produits alimentaires destinés aux familles nécessiteuses du Haut-Rhin. Les personnes désireuses de rejoindre l'équipe de bénévoles sont invitées à s'inscrire en mairie.

Vendredi 22 et samedi 23 novembre
dans l'entrée du supermarché Super U.

Emploi - job dating

Une journée entre personnes à la recherche d'un emploi ou souhaitant en changer et recruteurs d'entreprises du territoire Alsace Rhin Brisach est organisée. De nombreux postes dans des secteurs variés seront proposés.

Vendredi 22 novembre à Art'Rhena.
De 10h à 13h et de 14h à 17h30.
Plus d'informations : 03 89 33 53 00 /
contact-eco@alsacerhinbrisach.fr.

Liste des entreprises et des postes proposés sur :
<https://www.alsacerhinbrisach.fr>.

À l'affiche de **Ciné LAC**

À 20h à l'Escale.
Ouverture des portes à 19h30.
Billetterie sur place.

Frères

Un film (drame) d'Olivier Casas. Avec Mathieu Kassovitz, Yvan Attal, Alma Jodorowsky. Une incroyable histoire de fraternité. Inspiré d'une histoire vraie, *Frères* raconte la vie de deux enfants qui ont vécu seuls pendant sept ans, au fond d'une forêt, sans contact avec la civilisation.

Mardi 29 octobre. Durée: 1 h 46 min.



Le comte de Monte Cristo

Un film (aventure, historique), de Matthieu Delaporte et Alexandre De La Patellière. Avec Pierre Niney, Bastien Bouillon, Anaïs Demoustier.

Le jeune Edmond Dantès est arrêté pour un crime qu'il n'a pas commis. Après quatorze ans de détention au château d'If, il parvient à s'évader. Fortune faite, il revient sous l'identité du comte de Monte-Cristo pour se venger des hommes qui l'ont trahi.

Vendredi 22 novembre. Durée: 2 h 58 min.

Vice-versa 2

Un film d'animation de Kelsey Mann. Au sein du quartier général (le cerveau de Riley désormais adolescente), c'est le chamboulement. Les émotions Joie, Tristesse, Colère, Peur et Dégoût apprennent à réagir avec Anxiété, une nouvelle venue.

Mardi 26 novembre. Durée: 1 h 36 min.

Vos sorties



Exposition

Le pôle culturel invite l'artiste colmarien Léo Barlot à exposer ses œuvres colorées:

tableaux, planches de skate customisées, sérigraphies.

Tout au long du mois de novembre,
à la médiathèque.

Entrée libre aux heures d'ouverture.



Chanson française

L'OMSCAL de Fessenheim accueille le duo Fabyien et Théo qui interprétera les grands titres de la chanson française (Aznavour, Berger, Souchon, Jonasz, Mitchell, etc.).

Mercredi 27 novembre à 20h
à l'Escale (ouverture des portes à 19h30).

Tarif: 10€. Réservation conseillée (place limitée):
mercredicomcom@hotmail.fr ou 06 64 46 73 93.

Réservation en ligne sur Helloasso
(les rendez-vous de l'Escale).



Marché de Noël

Le marché de Noël ouvre la période des fêtes en beauté. Une vingtaine d'exposants seront présents au square Gaston Monnerville, en toute convivialité, dans l'intimité de « la maison bleue », une ancienne ferme de la Hardt avec sa cour et sa grange attenante. De 15h à 17h, l'animation musicale est confiée à Aurélie Berger le samedi et à Chris Jazz Noël le dimanche. Les enfants pourront déposer leurs lettres au Père Noël dans une boîte à l'entrée du marché - l'adresser à Père-Noël, Route du Pôle Nord - Laponie et indiquer le nom et l'adresse de l'enfant au dos de l'enveloppe. Petite restauration et traditionnel vin chaud. Tartes flambées servies en soirée.

Samedi 16 novembre de 15h à 21h
et dimanche 17, de 14h à 19h.
Au 57 rue de la Libération.

Loto du football club

Le FC Fessenheim organise son 39^e super loto. De nombreux lots de valeur et des bons d'achat seront mis en jeu dans la soirée.

Samedi 7 décembre à la salle des fêtes.
Ouverture dès 18h.
Le carton 4€, les six 22€.

Pré-vente à la boulangerie Super U
ou au 06 36 98 04 47 ou 03 89 48 55 96.

État civil

Décès

17.07 Colette Berg, 89 ans
28.08 Marie Thérèse Hoegy, 77 ans
19.09 Bernard Egloff, 73 ans
20.09 Armand Krzyzowski, 77 ans

Anniversaires en novembre

01 Claire Ferraccioli, 79 ans
02 Jean-Paul Denis, 77 ans
09 Martine Demoulin, 75 ans
15 Marguerite Kieffer, 80 ans
17 Denise Chatelard, 79 ans
18 Irma Guidemann, 83 ans
20 Eugénie Wassmer, 95 ans
20 Liliane Fimbel, 79 ans
21 Sylviane Friehe, 76 ans
21 Yvette Klein, 76 ans
25 Guy Guthmann, 79 ans
25 Marie-Antoinette Vonau, 87 ans
26 Irène Wildy, 88 ans
27 André Schlosser, 79 ans
29 André Grotzinger, 76 ans
29 Françoise Diemunsch, 76 ans
29 Julien Schelcher, 75 ans
29 Michèle Bobal, 82 ans

Vous avez le droit de ne pas figurer dans cette rubrique. S'adresser en mairie.

Retour en image



Fouilles d'archéologie préventive sur l'emprise de la future zone d'activité intercommunale.



Décoration en soutien à Octobre Rose, la mobilisation de lutte contre les cancers féminins.